

## Commentaire de la vie de Lucain par Jean de Tournes

La popularité de Lucain (39-65 ap. J.-C.), poète épique du I<sup>er</sup> siècle, ne s'est jamais démentie depuis l'Antiquité. En témoigne le nombre considérable de manuscrits médiévaux qui nous sont parvenus de son poème. La première édition de la *Pharsale*, d'Andrea Bussi, date de 1469<sup>1</sup>. Au moment où Jean de Tournes publie son recueil, *Portraits de quelques hommes illustres*, en 1559, on compte déjà huit éditions importantes du poème, souvent accompagnées de commentaires et de notes critiques. Ces éditions humanistes, comme les manuscrits médiévaux du poème, sont fréquemment précédées de vies de Lucain, qui ont pu servir de sources à Jean de Tournes pour composer cette brève notice biographique<sup>2</sup>.

### Sources antiques et tardo-antiques sur la vie de Lucain, poète et homme politique

La vie de Lucain nous est connue par plusieurs sources, antiques et tardo-antiques, largement diffusées. La première vie, mutilée, est attribuée à Suétone, dans ses *Vies de poètes* ; la seconde, à Vacca, un grammairien du VI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ces deux vies fournissent des renseignements contradictoires sur la vie de Lucain, mais sont riches d'informations. Elles sont citées, en étant adaptées, transformées, dans les manuscrits. Il faut ajouter à ces vies plusieurs textes : les chapitres 48 à 70 du livre 15 des *Annales* de Tacite qui relate en détails la conjuration de Pison et les conditions et causes de la mort de Lucain ; le *genethliacon Lucani*, une silve composée par Stace en l'honneur de Lucain<sup>4</sup> ; les épigrammes de Martial pour la veuve de Lucain<sup>5</sup>, Polla Argentaria, dont Jean de Tournes donne le nom<sup>6</sup>.

Dans la titulature, Jean de Tournes désigne Lucain comme poète, *poeta*, mais aussi, peut-être de manière plus surprenante pour nous comme orateur, *orator*, et questeur, *quaestor*. Si l'on ignore généralement que Lucain a été questeur, charge sur laquelle la notice reviendra, en revanche, le titre d'*orator* n'est pas anodin. Il rappelle en effet les controverses qui agitent les hommes de lettres, depuis l'Antiquité, sur le statut de Lucain qui, selon les mots mêmes de Quintilien, est à imiter plutôt par les orateurs que par les poètes, *magis oratoribus quam poetis imitandus*<sup>7</sup>. Lucain était en effet connu pour ses talents d'orateurs, grâce auxquels il s'est distingué dès le plus jeune âge, et son goût pour la rhétorique. Loin de trancher dans ce débat

---

<sup>1</sup> ANDREA BUSSI, G. (1469). *M. Annaei Lucani Pharsalia*. Studio Joannis Andreae, Alariensis episcopi, Romae, Sweynheym et Pannartz, 1469. In-fol. *Editio princeps*

<sup>2</sup> Ces différentes vies, ainsi que leurs attestations dans les manuscrits, peuvent être lues dans le premier volume de la *Pharsale* dans la CUF, LUCAIN, *La guerre civile, La Pharsale*. Tome I, Livres I-V, Texte établi et traduit par A. Bourguery. Septième tirage. Paris : Les Belles Lettres, p. XXI-XXV. Voir aussi BRAIDOTTI, C. (1972). *Le Vite antiche di M. Anneo Lucano*. Bologne : Patron.

<sup>3</sup> Sur la vie de Vacca, voir MARTI, B.M. (1950). « Vacca in Lucanum », *Speculum*, 25, 2, p. 198-214. Toutes ces attributions des *Vies* à tel ou tel auteur sont sujettes à caution et encore débattues.

<sup>4</sup> Stace, *Silues*, 2, 7.

<sup>5</sup> Martial, 7, 21-23 et 10, 64.

<sup>6</sup> Pour une étude plus complète des sources de la vie de Lucain, voir BARRIÈRE, F. (2016). *Lucain. La guerre civile. Chant II*. Paris : Les Belles Lettres, p. VII-XII.

<sup>7</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, 10, 1, 90.

épineux qui continue d’agiter les modernes – Lucain est-il plutôt poète, orateur ou encore historien ? –, Jean de Tournes lui attribue les deux qualités, poète et orateur.

## Enfance et formation d’un futur poète

Après avoir indiqué que Lucain est né en Espagne, et plus précisément à Cordoue, Jean de Tournes cite deux vers extraits d’une épitaphe bien connue de notre poète. Cette épigramme, dont on ne connaît pas l’auteur, est rapportée dans l’*Anthologie latine*, recueil de poèmes latins composé en Afrique romaine au VI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Ces vers se trouvent aussi dans bon nombre des manuscrits médiévaux de la *Pharsale*. Cette épitaphe, composée sur le modèle de l’épitaphe de Virgile, *Mantoua me genuit, Calabri rapuere*, mais dans un style très lucanien, permet à Jean de Tournes d’évoquer deux éléments que sa notice va développer. Premièrement, le lien entre Néron et Lucain, où le verbe *rapuit* renvoie à la condamnation à mort de Lucain par Néron qui lui a ainsi «ôté» la vie<sup>9</sup>. Deuxièmement, la seule œuvre conservée du poète qui sera mentionnée à la fin de la notice. Les *proelia / quae gessere pares* sont en effet une allusion à la guerre civile qui opposa Pompée, désigné par *gener*, et César par *socer*, en 49-48 av. J.-C., et dont Lucain a fait le sujet de la *Pharsale*.

Le biographe évoque ensuite l’origine familiale de Lucain, elle aussi célèbre en vertu des noms illustres de ses ascendants. Lucain est le fils de Méla<sup>10</sup>, lui-même frère de Sénèque le Jeune ou Sénèque le Philosophe, et de Gallion<sup>11</sup>. S’il n’est pas mentionné ici, le grand-père de Lucain, Sénèque le Père improprement appelé Sénèque le Rhéteur, est lui aussi célèbre. On peut souligner une fois encore le souci de précision de l’auteur dans l’indication des dates de naissance, par la double référence à l’olympiade et à l’année depuis la fondation de la ville, ainsi que le nom des consuls en charge. Jean de Tournes fait allusion à l’arrivée de Lucain à Rome, avec sa famille, alors qu’il n’avait que quelques mois. L’auteur s’attarde particulièrement sur la formation reçue par Lucain à Rome et il est vrai qu’elle a joué un rôle important pour le style de l’auteur. Jean de Tournes mentionne ainsi deux noms de pédagogues, le premier «pour les lettres», c’est-à-dire sans doute le *grammaticus*, chargé de l’instruction des jeunes enfants pour le premier niveau des études, le second «pour la rhétorique», c’est-à-dire le *rhetor*, qui formait les jeunes à la pratique de la déclamation, pour les préparer à la vie politique et au forum. Si Rhemmius Palamon<sup>12</sup> et Flavius Verginius sont très peu connus et d’ailleurs cités presque uniquement en lien avec Lucain, il est étonnant que Jean de Tournes n’évoque pas un autre des

---

<sup>8</sup> *Epitaphium Lucani*, dans les *Carmina Latina Epigraphica*, 668, éd. Buecheler. 1979, Amsterdam : Hakkert, p. 139. L’épitaphe se poursuit sur quatre vers que voici : *Continuo numquam direxi carmina ductu, / quae tractim serpent : plus mihi comma placet. / Fulminis in morem, quae sint miranda, citentur : / haec uere sapiet dictio, quae feret.*

<sup>9</sup> On peut aussi comprendre, comme le scoliaste des *Glosule super Lucanum*, un recueil de scolies à usage scolaire, que le tour *Nero rapuit* fait allusion au fait que Cordoue a été vaincue sous Néron, ce qui a conduit la famille de Lucain à partir pour Rome : [*Seneca*] qui, *deuicta Corduba a Nerone inter ceteros captivos ductus est Romam, unde est illud ‘Rapuit Nero’* (*Accessus des Glosule*). L’ambiguïté est sans doute volontaire.

<sup>10</sup> Marcus Annaeus Mela, *circa* 1-5 ap. J.-C., Cordoue – 66 ap. J.-C., Rome.

<sup>11</sup> Lucius Iunius Gallio Annaeanus, homme politique, surtout connu pour sa rencontre avec l’apôtre Paul rapportée dans les *Actes des Apôtres*, 18, 12-17.

<sup>12</sup> Quintus Remmius (ou Rhemnius) Fannius Palæmon, grammairien romain, né à Vicence, vécut durant les règnes de Tibère et Claude. Il était un pédagogue réputé. Quintilien, Perse ou Pline l’Ancien auraient été ses élèves. Son nom ne se trouve, associé à Lucain, ni dans la vie de Suétone, ni dans celle de Vacca. Suétone lui consacre une notice dans ses *Vies, Grammariens et rhéteurs*, 23.

maîtres de Lucain, Cornutus (Lucius Annaeus Cornutus), philosophe stoïcien réputé qui aurait initié notre poète à la philosophie stoïcienne, avec le jeune Perse comme condisciple.

## Lorsque la politique nuit à la poésie : un jeune poète victime de son succès

Lucain a exercé des charges politiques, la questure – d’ailleurs rappelée dans la titulature – et l’augurat, à la demande de Néron qui l’a introduit dans l’ordre sénatorial alors que sa famille était de rang équestre. C’est l’occasion pour le biographe de revenir sur la relation entre Lucain et l’empereur Néron, sans pour autant entrer dans les détails. Jean de Tournes fait allusion aux vers composés par Lucain en l’honneur de son protecteur, *in cuius laudem uersus composuerat*. Il s’agit, d’après Suétone et Vacca, de vers récités par Lucain en 60 lors des jeux quinquennaux institués par Néron lui-même, et pour lesquels le poète aurait reçu la palme<sup>13</sup>. L’auteur ne mentionne pas les raisons de la brouille entre l’empereur et le poète, alors que celles-ci sont bien connues : jaloux de la popularité et du talent de Lucain, Néron interdit à Lucain de se produire dans des lectures publiques, c’est la rupture et Lucain passe du côté des opposants à Néron. Son implication dans la conjuration de Pison, en 65, causera sa perte : Lucain est poussé au suicide par Néron. Il s’ouvre ainsi les veines, épisode dramatique longuement relaté par Tacite. Jean de Tournes insiste sur la jeunesse de Lucain, *iuuenis adhuc moritur, ut qui nondum aetatem trigenariam uixisset*, et de fait c’est un motif récurrent de déploration et en même temps d’éloge, pour ce poète, enlevé trop tôt à la vie, mais qui a tout de même produit un chef d’œuvre avant même ses trente ans.

La seule œuvre citée par Jean de Tournes – *de bello ciuili libri X* –, est le *Bellum Ciuile*, habituellement traduit par *La Guerre civile* ou *Pharsale*. Il faut noter que Jean de Tournes n’emploie pas la titulature la plus fréquente dans les manuscrits, *Bellum ciuile* ou *belli ciuili libri*, mais celle des éditions publiées dans les années qui précèdent<sup>14</sup>. *La guerre civile* est la seule œuvre effectivement conservée de Lucain, mais on sait que le jeune poète avait écrit bien d’autres ouvrages. Vacca nous fournit tout une liste des œuvres perdues de Lucain, que Jean de Tournes ne juge pas bon de reprendre, mais auxquelles il fait tout de même une légère allusion dans l’emploi du verbe *extant* : des éloges de Néron, un poème contre lui, des silves, des saturnales, des épigrammes, des déclamations en prose sur l’incendie de Rome, une tragédie inachevée sur Médée, un poème sur Ilion, une descente aux enfers...

## Une étrange épitaphe ...

La notice s’achève sur la citation d’une épitaphe, qui aurait été rédigée pour faire l’éloge, *in elogium*, de Lucain. Il n’est pas inintéressant que Jean de Tournes rapporte cette épitaphe, d’une part parce qu’il le fait rarement dans les notices biographiques, d’autre part parce que son authenticité est contestée<sup>15</sup>. Sa première attestation date du début du XIV<sup>e</sup> siècle : c’est

<sup>13</sup> Suétone, *De Poetis*, 31b, 1 : *prima ingenii experimenta in Neronis laudibus dedit quinquennali certamine*. Sur ces jeux quinquennaux institués par Néron sous le nom de *Neronia*, cf. Suétone, *Vie de Néron*, 12 ; Tacite, *Annales*, 14, 20-21.

<sup>14</sup> C’est le titre retenu par Estienne et Micyllus. ESTIENNE, R. (1545). *M. Annei [sic] Lucani de Bello ciuili libri decem. Ejusdem Vita in fine operis. Ad uetusiss. Scripta exemplaria emendati, quorum uarias lectiones ad calcem rejecimus*, Lutetiae, ex off. R. Stephani, 1545, in-8°, 273 pages. MICYLLUS, J. (1551). *M. Annei Lucani de Bello ciuili libri decem*. Francofurti : apud Christianum Egenolphum.

<sup>15</sup> Tucker, R.A. (1991) sur cette épitaphe, « The Alleged Neronian Epitaph for Lucan », *Latomus*, 50, 1, p. 176-183

Rolandus de Plazola, un humaniste, qui affirme l'avoir vue gravée dans le marbre à Rome, à l'église Saint-Paul-hors-les-Murs, en janvier 1303. Sulpitius Verulanus, dans son édition de 1493, est le premier éditeur à mentionner ensuite l'épithaphe. Elle apparaît dès lors régulièrement dans les éditions, avec des corrections et des variantes, et c'est sans doute dans une de ces éditions que Jean de Tournes l'a trouvée. Les éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (1885), qui avec et après d'autres soupçonnent son authenticité, la rangent parmi les *Inscriptiones falsae*. Le sens ambigu de l'expression *beneficio Neronis Caesaris fama servata* invite en effet à la prudence : pourquoi attribuer à Néron la préservation de la renommée de Lucain alors que c'est l'empereur lui-même qui a ordonné sa mort ? On peut y voir une allusion, peut-être sarcastique, à la clémence dont Néron aurait fait preuve en ne prononçant pas de sanction juridique, de *damnatio memoriae*, à l'encontre de Lucain et de son œuvre. Elle pourrait aussi vouloir dire, même si c'est historiquement peu probable, que Néron lui-même aurait fait graver cette inscription en hommage au poète. Quoiqu'il en soit, l'expression *beneficio Neronis* de cette épithaphe fait écho à la première occurrence de l'expression, plus haut dans la notice, à propos des magistratures conférées à Lucain par Néron.